

Procès-Verbal du Conseil Municipal du jeudi 01 septembre 2016

Membres présents : Francis MORICHEAU, Jean-Yves COMBY, Claude MERCIER, Joël VUAILLAT, Michelle PLOCKI, Benjamin SEVESSAND, Régine PONCET, Marie-Anne LE METAYER, Dominique GRENARD.

Secrétaire de Séance :
Régine PONCET

1°/ Approbation du P.V. du Conseil Municipal du 27/07/2016

Approuvé par 8 voix pour et 1 abstention.

2°/ SIDEC : renforcement ligne électrique au lieudit « la Coinche »

Un dossier est ouvert par le SIDEC pour l'enfouissement de la ligne téléphonique. Les frais supplémentaires devraient être répartis entre les communes de La Pesse et des Moussières. Il y aura une nouvelle réunion avec Les Moussières pour trouver un accord quant aux modalités de financement.

Le SIDEC doit faire parvenir un devis de la SCEB. Le conseil accepte ces travaux d'enfouissement, si un accord sur une clef de répartition des coûts est trouvé avec Les Moussières.

3°/ ER2 au Sarnasson : position communale :

Il est convenu d'inviter Mr et Mme GRENARD Philippe gérants de la SCI GMP à une rencontre avec l'exécutif le lundi 19 septembre prochain.

4°/ Azimet Festival 2016 :

Une réunion tri partite est prévue le 21 septembre 2016 à 17h30 en Sous-Préfecture.

La participation du maire à la réunion de la sous-commission départementale pour "les risques incendie et la panique dans les établissements recevant du public" du 08 septembre à Montmorot a été annulée par le SDIS.

5°/ Fête de La Pesse : organisation

Les élus participeront au montage et au démontage du chapiteau de la buvette. un planning est préparé pour la tenue de la buvette par les élus. Ce sont les membres du comité des fêtes qui clôtureront cette buvette à 20h30.

6°/ Démolition des garages communaux :

La commune a la garantie que la démolition rentre dans le dossier d'attribution de la DETR. Les travaux de construction du nouveau Centre Technique Municipal (C.T.M.) commenceront à l'automne (terrassment).

7°/ Financement CTM :

Propositions du Crédit Agricole :

- Prêt pour 450 000 € sur 20 ans à 1,38% ou 450 000 € sur 25 ans à 1,58%
- Prêt relais TVA de 50 000 € sur 24 mois à 1,10%

Après une rencontre avec le Trésorier de la commune, une délibération sera prise pour entériner le choix retenu.

Questions diverses :

- Communes nouvelles : réunion le 06 septembre en salle communale pour informer, répondre aux questions de la population.
- Repas de demi mandat des élus : date et lieu à définir en dehors de la commune .

- Recensement de la population : une réunion pour les élus est prévue le 12 septembre à Lons le Saunier. Aucun élu ne peut y aller.
Le coordonnateur (Claude MERCIER) et l'agent recenseur (non encore choisi) auront une formation spécifique.
- Médiathèque : la population est invitée à voter pour le choix du nom de la future médiathèque de Saint Claude. Des bulletins de vote sont disponibles en mairie. Toutes les informations se trouvent sur le site de la commune (mairie-la-pesse.com)
- « R » de La Pesse : la publication du prochain numéro est prévue courant octobre.
- Charges locatives pour les studios communaux : face au manque de disponibilité de Benjamin, la secrétaire devra lui scanner les factures EDF.
- Gérance du bar restaurant du Relais des Skieurs : Claude se charge de questionner les gérantes de la société "la Tour Bière", quant aux statuts signés par acte notarié et leur éventuelle modification .

Lecture courriers divers :

- Mme Maryse MARCHAND renouvelle sa demande de déplacement du panneau signalétique posé sous ses fenêtres à l'Embossieux. Demande déjà faite en 2015, oralement. La commune s'engage à faire le nécessaire dans les plus brefs délais.

Séance levée à 22h15.

Prochaine réunion programmée pour le mercredi 19 octobre à 19h00

Non approuvé